

La plantation d'arbres au secours de la forêt

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec va bientôt adopter une nouvelle loi (loi 57) sur *l'aménagement durable du territoire forestier* qui vise, entre autres choses, à donner plus de place à l'aménagement intensif sur une portion du territoire forestier productif du Québec. L'objectif est de favoriser une augmentation de la production de bois sur une petite portion du territoire, là où le potentiel de croissance est élevé et les coûts reliés au transport sont les moindres, afin de réduire la pression de coupe sur le reste du territoire et faciliter l'implantation de l'aménagement écosystémique sur l'ensemble du territoire. Cette approche, communément appelée « TRIADE », fait l'objet d'un projet pilote sur près d'un million d'hectares en Haute-Mauricie depuis plus de 5 ans. L'un des éléments les plus contestés de cette nouvelle approche est l'utilisation de plantations d'arbres d'une seule espèce (monoculture). Bien que de telles plantations soient moins dommageables pour l'environnement et la biodiversité comparativement à l'agriculture intensive par exemple, il ne fait aucun doute que la biodiversité et la complexité biologique y sont réduites comparativement aux forêts naturelles. Des études récentes montrent toutefois qu'il est possible de réduire considérablement les impacts négatifs de telles plantations si on (1) augmente le nombre d'espèces plantées en monoculture dans une région donnée ou dans un même peuplement (polyculture), (2) ne concentre pas toutes ces plantations dans une région donnée et sur les sites les plus riches, (3) utilise ces plantations pour diversifier le paysage et créer des corridors forestiers le long des cours d'eau en milieu agricole et (4) permet à la végétation de sous-bois de repousser normalement une fois le couvert forestier refermé. Cependant, l'effet bénéfique de telles plantations se retrouve surtout ailleurs, c'est à dire au niveau des superficies accrues de forêts naturelles que l'on peut se permettre de soustraire à l'exploitation humaine et la marge de manœuvre que l'on se donne pour implanter des pratiques forestières qui préservent l'intégrité écologique de nos forêts sur la majorité du territoire forestier du Québec. Cet effet bénéfique s'explique simplement par le fait qu'un hectare de plantation aménagée de façon intensive peut produire entre trois et dix fois plus de bois qu'un même hectare de forêt naturelle. C'est ainsi qu'avec une faible proportion du territoire forestier aménagé de façon intensive via la plantation, on se donne la marge de manœuvre nécessaire pour augmenter considérablement la proportion de nos aires protégées et pour implanter sur la majorité du territoire de nouvelles pratiques qui respectent mieux la complexité naturelle des forêts (i.e. aménagement écosystémique). De la même façon qu'il est préférable de concentrer les populations humaines dans des villes et des édifices à plusieurs étages pour diminuer notre empreinte écologique (un concept écologique, promulgué par Pierre Dansereau), la plantation se veut un outil stratégique dans l'atteinte de l'objectif de concilier le développement économique et social et le respect de l'environnement qui sont à la base du développement durable. La plantation d'arbres, si elle s'inscrit dans le contexte d'un aménagement intégré et bien planifié du territoire forestier, peut donc réellement venir au secours de la forêt naturelle.

Christian Messier
Professeur d'écologie forestière à l'UQAM

John MacKay
Professeur en génomique forestière à l'Université Laval

Francine Tremblay

Professeur en physiologie végétale à l'UQAT

Martin J. Lechowicz

Professeur de Biologie et Directeur de la Réserve naturelle Gault

Nicolas Bélanger

Professeur en sciences de l'environnement à l'UQAM

Dominique Gravel

Chaire en écologie des écosystèmes continentaux à l'UQAR

Alain Paquette

Postdoctorat en écologie forestière et modélisation écologique à l'UQAM

Alison Munson

Professeur de biogéochimie des écosystèmes forestiers à l'Université Laval

Daniel Gagnon

Professeur de biologie de la conservation à l'UQAM

Bill Shipley

Professeur d'écologie végétale à l'Université de Sherbrooke

Damase Khasa

Professeur d'agroforesterie à l'Université Laval

Annie Desrochers

Professeur d'écologie et sylviculture à l'UQAT

Luc Sirois

Chaire de Recherche sur la Forêt Habitée à l'UAQR

Yves Bergeron

Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable AFD

François Lorenzetti

Professeur invité à l'UQO

David Pothier

Professeur d'écologie et sylviculture à l'Université Laval

Michel Labrecque

Conservateur au Jardin botanique de Montréal

Brian Harvey

Chaire AFD à l'UQAT

Frédéric Raulier

Professeur d'aménagement forestier à l'Université Laval

Louis Bernier

Professeur de pathologie forestière à l'Université Laval

Sylvain Delagrangé
Professeur d'écologie forestière à l'UQO et Chercheur à l' IQAFF

Alain Cogliastro
Chercheur botaniste au Jardin botanique de Montréal

Eliot McIntire
Chaire de Recherche du Canada à l'Université Laval

Nancy Gélinas
Professeur d'économie forestière à l'Université Laval

Benoît Côté
Professeur d'écophysiologie à l'Université McGill

Daniel Kneeshaw
Professeur d'écologie forestière à l'UQAM

Jean Bousquet
Professeur de génomique forestière à l'Université Laval

Frank Berninger
Professeur d'écologie et productivité forestière à l'UQAM